



**Pôle Ressources  
Assemblées**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 9 décembre 2021 (18h35)**

Membres titulaires	:	56
En exercice	:	55
Membres suppléants	:	23
Présents	:	40 + 1
Votants	:	49
Convocation et affichage	:	02/12/2021
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Madame Nathalie CLÉMENT

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Nicole ARCHIER, Damien BAYLE, Hugo BOLLEY, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, Brigitte BOURRET, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Christelle ETIENNE, Bruno FANGET, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Jérémie FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Véronique NEE, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Agnès PEYRACHE, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, William PRIOLON, René SABATIER, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Myriam SERVY-CHANAL, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bertrand PIATON.

Pouvoirs : Carlos ALEGRE (pouvoir à Simon PLENET), Jean-Yves BONNET (pouvoir à René SABATIER), Romain EVRARD (pouvoir à Edith MANTELIN), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Juanita GARDIER (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Frédéric GONDRAND (pouvoir à Antoine MARTINEZ), Denis HONORE (pouvoir à Simon PLENET), Sophal LIM (pouvoir à Nadège COUZON), Pascal PAILHA (pouvoir à Martine OLLIVIER), Marc-Antoine QUENETTE (pouvoir à Virginie FERRAND).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Assia BAIBEN-MEZGUELIDI, Olivier DE LAGARDE, Richard MOLINA, Yves RULLIÈRE, Michel SEVENIER.

**CC-2021-400 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - RAPPORT D ACTIVITES DU SYNDICAT DES TROIS RIVIERES 2020**

***Rapporteur : Monsieur Simon PLENET***

Conformément à l'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales, le Président d'un Etablissement public de coopération intercommunal adresse chaque année à chaque collectivité membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication à l'assemblée délibérante de la collectivité membre. Le Président du Syndicat des Trois Rivières a adressé à Annonay Rhône Agglo son rapport d'activité au titre de l'année 2020.

Les actions menées par le Syndicat des Trois Rivières en 2020 visaient à l'amélioration des milieux aquatiques et ont porté principalement sur :

- la gestion qualitative de la ressource en eau ;

- la gestion quantitative de la ressource en eau ;
- les travaux en rivière ;
- le volet piscicole, milieux naturels et zones humides ;
- le volet hydraulique.

En matière de communication et de sensibilisation, le syndicat met en place des animations pédagogiques auprès des scolaires (233 élèves concernés en 2020 contre 732 élèves concernés en 2018 dû à la COVID-19).

Le syndicat a également mis à jour sa charte graphique, tout comme son site internet sur lequel les actualités sont régulièrement mises en ligne. Dans l'objectif d'améliorer sa visibilité et augmenter la sensibilisation, le S3R a également mis en place un compte Facebook et LinkedIn.

Le S3R a pu installer 3 panneaux « Rivière en bon état », grâce à la labélisation obtenue auprès de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse sur les rivières de la Cance, du Malbuisson et de l'Argental.

La participation financière à l'échelle d'Annonay Rhône Agglo pour l'exercice 2020 s'est montée à 148 361.35€. La répartition de cette contribution est assise sur la population des collectivités (à hauteur de 60%), sur leur potentiel fiscal (à hauteur de 20%) et sur 20% pour la superficie.

**VU** le rapport d'activité du Syndicat des Trois Rivières 2020 ci-annexé,

## **DÉLIBÉRÉ**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Après en avoir délibéré,**

**Par 49 voix votant pour**

**Ne prenant pas part au vote :**  
 Romain EVRARD, Simon PLENET

**PREND ACTE** du rapport d'activité 2020 du Syndicat des Trois Rivières.**CHARGE**  
 Monsieur le Président d'effectuer toute démarche utile à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 13/12/21  
 Affiché le : 18/12/21  
 Transmis en sous-préfecture le : 13/12/21  
 Identifiant télétransmission : 007-200072015-20211209-28624-DE-1-1

2021

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations du  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Le Président

Simon PLENET